

Revue de presse

journal : La Broye
Date : 14.02.2019

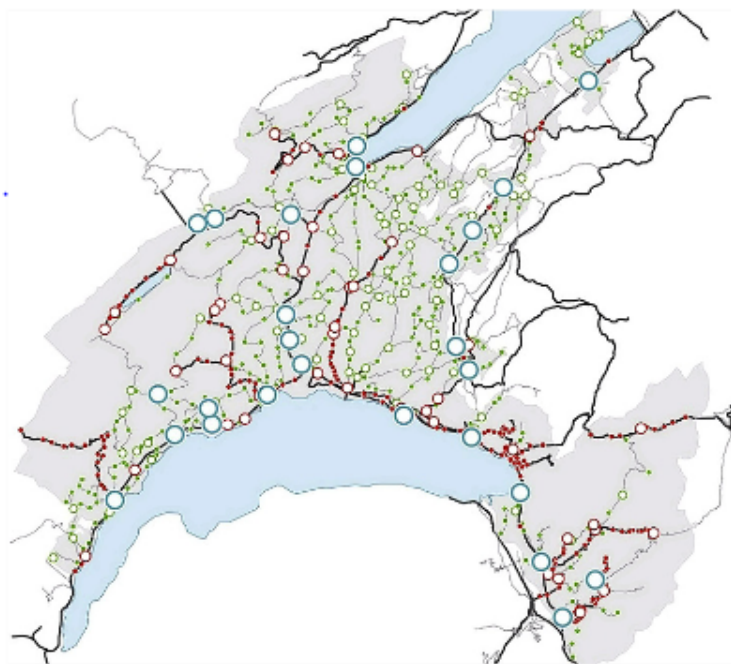
La mobilité entre dans une nouvelle ère

DÉPLACEMENTS Pour faciliter l'introduction d'une nouvelle stratégie des transports, le canton met la main au porte-monnaie. Plusieurs communes broyardes sont dans les starting-blocks.

BROYE

Moudon, Lucens, Valbroye et Avenches y travaillent déjà d'arrachepied en compagnie de la Coreb et du Service cantonal de la mobilité qui œuvre au sein du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH). Payerne rejoindra très certainement le jeu sous peu. Toutes ces communes broyardes ont été consacrées par les plans cantonaux comme des interfaces régionales de transport. A ce titre, leurs projets de «HUB» (plateforme de correspondance) trouveront appui non seulement en compétences, mais aussi en subventions auprès du canton de Vaud.

En effet, le DIRH soumet une demande de crédit-cadre de 20,5 millions de francs, qui représente une première tranche, pour soutenir les efforts des communes en la matière. En sous, cela donne une subvention de 50% sur les coûts d'étude, de projet et de réalisation pour les interfaces de transports publics, 50% de subventionnement des coûts d'étude et de construction pour les «Park and Ride» (P+R) non couverts par les recettes d'exploit-



La première tranche de la manne cantonale va être distribuée dans tout le canton (les ronds cerclés de bleu) pour des projets d'ores et déjà à l'étude, voire à bout touchant comme à Moudon, Lucens, Granges-Marnand pour Valbroye ou encore à Avenches pour la Broye. Evidemment, Payerne est aussi un hub en puissance (rond plus petit cerclé de rouge).

CARTE DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ ET DES ROUTES

tation et 45% de subventionnement pour les «Bike and Ride» (B+R) des coûts, projet et réalisation. Une manne évidemment bienvenue.

Mais celle-ci ne tombera pas du ciel sans un concept global des transports et, évidemment, une

volonté claire, appliquée via des incitations très dirigées, de recourir aux transports publics pour rejoindre les grands pôles, soit Lausanne et sa région.

Nouveau paradigme

Le grand changement de cette

stratégie est de promouvoir l'accès aux transports publics au plus près des lieux d'habitation des pendulaires, le long d'axes de transports, essentiellement le rail, qui permettent d'offrir des cadences suffisantes pour répondre aux besoins. Les interfaces comprendront donc non seulement l'accès au train, mais évidemment des «gares» de transports publics par la route et pour ceux qui n'ont pas la possibilité de rejoindre l'interface via le bus, de quoi parquer sa voiture ou son deux-roues. Notons que le canton souhaite que les parkings voitures soient, sinon réservés aux pendulaires sans autre recours pour atteindre les gares, mais pour le moins à un tarif plus élevé pour ceux qui rechigneront encore à faire un effort...

Pour la Broye, la vision qui se met en place via la Coreb est évidemment non seulement coordonnée au niveau vaudois, mais elle tient compte de l'intercantonalité pour atteindre un but de service doublé d'un facteur coût optimisé. La réalisation des projets est envisagée à 5 ans, car leur mise en place est extrêmement difficile vu le nombre d'intervenants à réunir autour de la table.

■ DANIELLE PITTET